

Le projet du Moulinet écarté de la réunion du syndicat mixte

Lundi, le syndicat mixte baie de Somme-grand littoral picard devait évoquer l'aménagement du Moulinet à Ault. Mais ce point a été reporté.

C'est au Cap Hornu, à Saint-Valery-sur-Somme que s'est tenu la réunion du syndicat mixte baie de Somme-grand littoral picard, lundi 9 décembre.

1 LE PROJET DU MOULINET Les membres du conseil syndical ont été accueillis par trois membres de l'association Ault environnement, venus contester la récente plaquette d'information « *Un projet de territoire pour Ault-Onival* ». Éditée par le syndicat et signée de son président Jean-Claude Buisine, celle-ci évoque le projet d'aménagement du quartier du Moulinet, à Ault. « *Cet écrit de M. Buisine est un plaidoyer en faveur du projet du Moulinet. Nous exigeons une pause dans la mise en place des projets, dans l'attente de la promulgation du nouveau Plan de prévention des risques* », détaille le tract de l'association aultoise, distribué aux élus. Les membres d'Ault environnement ont été déçus. L'approbation du dossier de création et de réalisation de la Zone d'aménagement concertée (Zac) du Moulinet, inscrite à l'ordre du jour, a en effet été reportée à la prochaine réunion, prévue fin janvier 2014. « *On était en train de finaliser le dossier avec le cabinet d'études. Et il nous manquait des éléments pour le présenter. Ce report n'a rien à voir avec la présence des membres d'Ault environnement* », précise M. Buisine.

2 LES ÉPIS DE CAYEUX Le chantier de construction des 24 épis de défense contre la mer, engagés par le syndicat, à



Les membres d'Ault environnement (en arrière-plan) ont assisté à la réunion animée par Jean-Claude Buisine, président du syndicat mixte.

Cayeux-sur-Mer, est en cours. « *Ne disposant pas de trésorerie* », le syndicat va souscrire un prêt relais de 5 millions d'euros sur deux ans, pour le portage des travaux.

3 LA TAXE DE SÉJOUR Autre point à l'ordre du jour - abordé cette fois-ci : la répartition des sommes liées à la taxe de séjour. À compter de janvier 2014, les communes devront élaborer des projets « *de promotion touristique de la côte picarde* ». « *Un contrat sera établi entre les communes et le syndicat, a informé Jean-Claude Buisine. Nous allons vous demander de faire des propositions chaque année, avec un plan de financement pour vos projets. Les factures seront directement payées par le syndicat. Nous ne ferons plus le reversement de la taxe de séjour aux communes. Il s'agit d'une régularisation sou-*

haitée par la Chambre régionale des comptes. »

4 LA FERMETURE DE PICARVIE Le cas du musée Picarvie, basé à Saint-Valery, a également été évoqué. Faute d'une fréquentation suffisante - et donc de rentabilité, le syndicat a décidé la fermeture dudit musée « *les week-ends durant les vacances de la Toussaint, Noël et février* », avec une réouverture prévue le 2 avril 2014. Alain Baillet, maire de Fort-Mahon, a voté contre cette décision : « *C'est bien dommage de fermer un musée, surtout pour le petit commerce local* ». Réponse du président Buisine : « *C'est une question de rentabilisation des moyens. On ne va pas laisser un salarié quatre ou cinq mois là-bas, alors qu'il n'y a personne* ».